

Le député n'est pas sans savoir que les deux compagnies ferroviaires, le CN et le CP, devront respecter la loi canadienne et qu'elles ne peuvent abandonner l'exploitation d'une ligne, qu'il s'agisse d'une ligne principale ou secondaire, sans en faire la demande à la Commission canadienne des transports et sans respecter certains critères d'intérêt public, économiques et autres. Ni le gouvernement ni moi-même n'avons l'intention d'aider le CN ou le CP à abandonner une ligne, à moins que la Commission canadienne des transports ne soit tout à fait convaincue que cette mesure est justifiée; je peux le garantir aux députés.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE QUE LES PROPOSITIONS DES COMPAGNIES
FERROVIAIRES SOIENT RENDUES PUBLIQUES

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, le CN et le CP parlent d'abandonner l'exploitation de la moitié de leurs lignes au Canada. Le ministre comprend-il les répercussions que cette décision aurait dans l'ouest du pays? Va-t-il s'assurer que les propositions des compagnies ferroviaires soient rendues publiques immédiatement, afin que les Canadiens de l'ouest du pays puissent les juger?

Des voix: Bravo!

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, les nouvelles d'aujourd'hui ne concernent pas l'ouest du pays, mais bien l'est. Cependant, quoi qu'il en soit, le CN et le CP devront respecter les lois du pays dans toutes les régions du Canada. En vertu des dispositions de la loi, ces compagnies devront continuer à assurer le trafic ferroviaire nécessaire. Leurs administrateurs peuvent faire toutes sortes de projets et dresser aux sièges sociaux ou dans tout autre bureau du pays une liste des lignes qu'ils songent à abandonner, mais nous nous assurerons qu'ils portent une attention toute particulière aux besoins des Canadiens.

Des voix: Bravo!

* * *

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX CÉRÉALIERES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, j'adresse ma question au ministre de l'Agriculture. Vendredi dernier, le premier ministre a semblé annoncer un programme d'aide de un milliard de dollars destiné aux céréaliers, et faisant suite à un coup de téléphone désespéré du premier ministre Devine. J'ai parlé à un bon nombre d'agriculteurs qui veulent savoir combien d'argent sera consacré à la région de l'Ouest, à la région de l'Est et à la région de l'Atlantique. S'agira-t-il d'un paiement d'appoint ou d'un prêt remboursable? Le ministre pourrait-il nous éclairer à ce sujet?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il est intéressant de constater que lorsque l'on parle

Questions orales

aux chefs de file des agriculteurs et aux personnes bien informées de la situation actuelle de l'agriculture canadienne, on s'aperçoit qu'ils sont plus au courant que le député. Nous avons énoncé très clairement nos intentions depuis le début. Le premier ministre a annoncé un programme fédéral de un milliard de dollars, ce qui veut dire manifestement qu'il s'appliquera à l'échelle nationale. Il a également indiqué qu'il s'inscrirait dans le programme financier du gouvernement. En troisième lieu, il a déclaré sans ambiguïté qu'aucun programme agricole en vigueur ne serait supprimé.

LA RÉPARTITION DES FONDS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le ministre peut-il répondre à ma question? Combien d'argent va être consacré aux différentes régions de notre pays? S'agira-t-il d'un paiement d'appoint direct ou d'un prêt remboursable par les agriculteurs?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il est naturellement prématuré pour moi d'annoncer les détails...

Des voix: Oh, oh!

M. Wise: Le député devrait savoir, s'il connaît les problèmes de l'agriculture canadienne, que les discussions à propos de cette question ont commencé lorsque le premier ministre a mis l'agriculture à l'ordre du jour de la dernière réunion fédérale-provinciale des ministres en novembre. Depuis lors, j'ai rencontré mes homologues provinciaux en maintes occasions, la dernière étant la conférence fédérale-provinciale périodique des ministres de l'Agriculture tenue à Victoria. On a surtout parlé de ce problème particulier.

Puisque le premier ministre se préoccupe constamment de la prospérité du secteur agricole, il a déclaré dans le discours du trône et dans ses commentaires à la Chambre des communes qu'il nous avait mis au défi, mes homologues provinciaux et moi, le ministre fédéral, de hâter le processus de règlement. C'est exactement ce que nous faisons.

● (1425)

LES CÉRÉALIERES DE L'OUEST

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre de l'Agriculture. Le ministre vient de préciser que le milliard de dollars doit être distribué dans toutes les régions du Canada. De nombreux céréaliers de l'Ouest veulent savoir quelle fraction de ce milliard sera affectée à la région des Prairies.

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, encore une fois, j'apprécie la question du député. Comme le premier ministre l'a indiqué hier, j'ai convoqué les sous-ministres à une réunion prévue pour demain. Notre gouvernement n'agit pas unilatéralement. Nous demandons l'avis et la coopération de nos homologues provinciaux.